

Règlement de la tombola

- **Article 1 :** L'association CYCLO ÉVASION organise, le 3 mars 2024, une tombola permettant de gagner un vélo.
- **Article 2 :** La tombola est ouverte à tous les participants de la SAINT-HILAIROISE, qu'ils soient majeurs ou mineurs, sous réserve d'une autorisation du tuteur légal pour les participants mineurs.
- **Article 3 :** Les organisateurs ainsi que leurs familles ne sont pas autorisés à participer à cette tombola.
- **Article 4 :** Le billet de tombola (2€ par billet), à déposer dans l'urne, doit comporter le nom et le prénom du participant. Tout billet illisible sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera effectué.
- **Article 5 :** Le tirage au sort aura lieu au complexe sportif de Saint-Hilaire-de-Brethmas à 14h00.
- **Article 6 :** L'absence du gagnant au moment du tirage au sort entraînera un nouveau tirage.
- **Article 7 :** Aucune contestation ne sera acceptée de la part des participants concernant le lot attribué. Le gagnant ne peut en aucun cas demander le remplacement du gain par un autre, ni exiger le remboursement de ce dernier.

Règlement de la Saint-Hilairoise du 3 mars 2024

- Cette manifestation est ouverte à tous, hommes, femmes, et adolescents, licenciés ou non.
- Les mineurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.
- Aucun accompagnateur motorisé ne sera admis sur les parcours.
- La Saint-Hilairoise est une randonnée, aucun classement ne sera établi.
- Chaque participant doit se conformer au Code de la Route.
- Pour des raisons d'organisation, veuillez respecter les horaires de départ et d'arrivée.
- Respectez le milieu naturel et les propriétés privées.
- Le port du casque est vivement conseillé.
- Cette randonnée demande un minimum d'entraînement.
- Pensez à prendre avec vous le matériel de réparation, de l'eau, et des barres de céréales.
- Tout participant doit s'informer des exigences des parcours proposés et choisir selon ses capacités physiques.
- Tout participant est censé avoir lu et approuvé ce règlement.
- Les utilisateurs de VAE (vélo à assistance électrique) doivent déclarer sur l'honneur, au départ de la randonnée, que leur véhicule n'a subi aucune modification des réglages d'origine susceptible d'en améliorer les performances (sous peine d'exclusion de l'assurance).
- Les VAE peuvent prendre le départ à partir de 7h15 et doivent veiller à économiser leur batterie, car aucun rapatriement ne sera assuré.

LA SAINT - HILAIROISE

DIMANCHE 3 MARS 2024

19^E ÉDITION



ROUTE VTT MARCHÉ

50-75-86 KM 22-32-60 KM 7-11-13-16 KM

TOMBOLA:

**1 VÉLO DE 2000€ À GAGNER
ET DE NOMBREUX LOTS**



Préinscription SAINT-HILAIROISE - 3 mars 2024

Randonnées : VTT - ROUTE - MARCHE

Le club CYCLO-EVASION de Saint-Hilaire-de-Brethmas vous convie à une journée sportive multi-activités exceptionnelle pour célébrer son

40^{ème} anniversaire d'existence.

Préinscription :

- Jusqu'au 27 février 2024, par courrier avec le bulletin ci-joint.
- Jusqu'au 1er mars 2024, par Carte Bancaire (consultez notre site internet).
⇒ **Lors de la préinscription, un billet de tombola vous sera offert, vous donnant ainsi l'opportunité de participer et de **tenter votre chance pour remporter un vélo d'une valeur de 2000 € et de nombreux lots !****

Tarifs :

Pour les vététistes et les routiers

- AVEC LICENCE CYCLISME
⇒ Adultes : 8 €
⇒ Jeunes de moins de 18 ans : gratuit
- SANS LICENCE CYCLISME
⇒ Adultes : 10 €
⇒ Jeunes de plus de 12 ans : 6 €

Pour les marcheurs : 8 €

→ L'engagement comprend : le petit-déjeuner, les ravitaillements et divers lots.

Choix de parcours :

- Randonnée VTT : **22 - 32 - 60 km**
- Randonnée ROUTE : **50 - 75 - 86 km**
- Randonnée MARCHE : **7 - 11 - 13 - 16 km**

Options :

- **Billet de tombola** : 2 €
- **Repas chaud** servi de 11h00 à 15h00 au complexe sportif : 10 €

Gagnez du temps, économisez de l'argent et simplifiez-vous la vie :
Inscrivez-vous en ligne sur le site www.cycloevasion.com et payez en ligne par carte bancaire ou Paypal.

Préinscription SAINT-HILAIROISE - 3 mars 2024

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :@.....

Âge : Sexe : M F

Club :

Choix de la randonnée : VTT ROUTE MARCHE

| Engagement VTT ou ROUTE | | |
|--|----------------|-------|
| • Participant <u>avec licence de cyclisme</u> | | |
| N° de licence (joindre une photocopie) : | | |
| Adulte : | 8 € | |
| Jeune (moins de 18ans) : | gratuit | |
| • Participant <u>sans licence de cyclisme</u> | | |
| Adulte : | 10 € | |
| Jeune (âgé de plus de 12 ans) : | 6 € | |
| Jeune (âgé de moins de 12 ans) accompagné : | gratuit | |
| Engagement MARCHE | | |
| Marche de 7, 11, 13 ou 16 km : | 8 € | |
| Prestation facultative : REPAS CHAUD | | |
| Servi au complexe sportif Maurice-Saussine | 10 € | |
| TOTAL | | |

Si vous préférez ne pas vous inscrire et effectuer le paiement en ligne, veuillez envoyer le bulletin d'inscription dûment rempli ainsi que le règlement par chèque à l'ordre de « CYCLO-ÉVASION St-Hilaire-de-Brethmas » avant le 27 février 2024 à l'adresse suivante : CYCLO-ÉVASION

Jean-Charles MASSAL - 845, chemin de la Souque 30140 Saint-Jean-du-Pin

Pour obtenir un récépissé de votre envoi :

- *Par courrier : joignez une enveloppe timbrée à votre adresse*
- *Par mail :@.....*